

LE P'TIT CAILLOU

Numéro spécial
pôle d'urgence

En direct des urnes

Le deuxième tour de scrutin pour élire les délégués du personnel (DP) du Pôle Austrasie et les représentants au Comité d'entreprise (CE) vient de se terminer.

Côté CE, avec deux nouvelles : une bonne et une mauvaise !. Commentons par la bonne : l'apparition d'un tract de la CFDT ! Si, si, on vous jure. Nous pensions avoir à faire à une section fantôme. Mais non, son tract bi-annuel et pré-électoral est sorti (in extremis !) de la photocopieuse du SEF. Vingt-quatre heures avant le scrutin. Ouf, on a eu peur... En fait, c'est comme le Beaujolais nouveau, sauf que c'est tous les deux ans et que ça a toujours le même

Elections du CHSCT

Les élections au CE et des DP étant maintenant terminées, il est temps de voter pour les membres du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). L'équipe sortante, composée de Jean-François DIDOT, Catherine JACQUES et Stéphane PETIT, a décidé de se représenter devant les électeurs. Forts de leur expérience, leur organisation et connaissant bien le sujet, ils souhaitent donc pouvoir effectuer un nouveau mandat. Ils sont prêts.

Analyse chiffrée

Les statistiques tirées des résultats de ces élections et une comparaison avec celles de 2006 font parler ce scrutin.

Côté CE tout d'abord. Au premier tour, les salariés ne se sont pas mobilisés, le quorum n'a donc pas été atteint (contre 76% de votants en 2006). Et ceux qui se sont déplacés n'ont pas plébiscité les syndiqués CFDT. Aucun des candidats présentés par ce syndicat n'a réussi à se faire élire au premier tour. Premier étonnement.

Ensuite, au second tour, seulement 35,5% des salariés ont fait

ARS
ELECTION AU COMITE
D'ENTREPRISE
du 07 février 2008

le déplacement pour s'exprimer. Et parmi ceux-la, 26% ont glissé un

bulletin blanc ou nul (contre 4,3% au 1^{er} tour de 2006). Six

goût de réformisme. La mauvaise, c'est la participation. Les élus CFDT ont évidemment été élus (ils étaient seuls) mais avec plus ou moins 33% de participation. C'est peu. On pourra donc noter la confiance apportée aux représentants du personnel et leur représentativité. On leur souhaite néanmoins bon courage pour gérer "l'épicerie sociale". Ils peuvent compter sur nous pour alimenter en questions les débats passionnants des CE, vu que sur les deux ou trois derniers mandats, les élus CFDT avaient très peu d'inspiration (cf. les comptes rendus de CE).

Côté DP. Nous déplorerons également l'absence totale de DP sur le Pôle CHRS/Urgence, mais comme dit le représentant de l'employeur : « C'est votre problème ». Le risque majeur est, qu'au regard de l'exaspération des salarié-es du 156, 37, 32 et PAU, cela risque de devenir rapidement son problème. En effet, contrairement à ce qu'écrivent nos camarades de la CFDT dans leur tract 2008 qui pensent « qu'il est plus constructif de contester et de faire

DANS LA CHAUSSURE

n°2 – février 2008

des propositions en étant dedans que dehors » (des institutions représentatives du personnel), nous pensons que, devant la stérilité des débats et des pseudo négociations de l'employeur, il vaut mieux être de-



hors à lutter et à manifester pour faire avancer nos revendications. La CFDT ne ment pas, le 24 janvier dernier, jour de mobilisation du Pôle d'urgence devant la DG, ils sont restés dedans (tout comme la CGT) ! Pas de solidarité. A bon entendeur...

fois plus de mécontents !

Les élus de la CFDT n'ont donc été élus que par 25% des salarié-es de l'ARS (contre 55,2% pour la CGT en 2006). Les collègues n'étaient donc vraiment pas attirés par les candidats de la CFDT. Lucides, visiblement.

Côté DP ensuite. Là aussi, personne au 1^{er} tour. Ni au 2nd pour le pôle urgence/hébergement. Pour tous les salarié-es qui continuaient à penser que les instances pouvaient fonctionner toute seule et qu'elles n'étaient que le jouet des syndiqués, c'est manqué ! A ARS Austrasie, deux collègues se sont portés volontaires au 2nd tour. Ils ont évidemment été élus (pas de quorum obligatoire et pas de concurrent), mais dans quelles conditions ! 69% des salarié-es de ce pôle ont pris part au vote (contre 76% en 2006) mais surtout **40% ont voté blanc ou nul (contre seulement 6% en 2006 !)**. Ils voulaient bien voter mais visiblement surtout pas pour ces deux candidats. Vous me direz, ils n'avaient qu'à se présenter. Pas faux...

Alors chères nouvelles et nouveaux élu-es, vraiment sans aucune animosité ou jalousie, mais au vu de l'analyse des résultats, avec une poignée d'honnêteté intellectuelle et une pincée d'amour propre, **il ne vous reste plus qu'à démissionner car vous ne représentez que vous, votre service ou vos intérêts personnels...**

Sheila Louthfinal

Enfin une bonne grève dans l'ARS !

Au Point d'accueil d'urgence, depuis deux ans et malgré l'accroissement de la capacité d'accueil, le service est saturé en quasi permanence. Fin décembre 2007, l'arrivée massive de demandeurs d'asile a accentué le phénomène. Le service les a "parqués" en urgence dans un hôtel à la périphérie de la ville, où ils vivent en totale autonomie. Ils mangent froid midi et soir, se débrouillent pour subvenir à leurs besoins élémentaires et pour finir huit enfants ont été emmenés aux urgences par les travailleurs sociaux et quatre sont restés hospitalisés !

Sans moyen humain supplémentaire, c'est l'ensemble des usagers qui en pâti avec des durées de séjour qui s'accroissent et leur situation sociale qui avance à la vitesse de l'escargot.

En plus du problème du nombre de places d'urgence, c'est surtout la non-diversité et l'inadéquation du type de places proposées par rapport aux besoins des usagers qui sont inquiétantes. Par exemple, le dispositif d'urgence dispose seulement de treize places de type CHRS. Ainsi, des personnes parmi les plus en difficultés sont hébergées dans les foyers d'ADOMA (ex-SONACOTRA) en totale autonomie. Ce qui peut générer des problèmes de comportement, qui ont pour conséquence l'exclusion de ces personnes du dispositif. Le retour à la rue, quoi !

Douze entretiens par jour !

Les salariés n'ont plus le temps d'être à l'écoute et de mettre en œuvre un accompagnement social, ils sont devenus de simples distributeurs de prestations et les usagers restent seuls avec leur souffrance ! Souvent, la journée débute avec une seule place disponible. Les travailleurs sociaux deviennent donc des machines à dire : « *Non, désolé, revenez demain ou faites le 115, si vous n'avez pas de solution* », tout en ayant conscience de mettre potentiellement ces personnes en danger.

Une journée type au PAU c'est :

- * gérer l'impatience et l'exaspération d'un public trop nombreux pour être reçu dans un délai raisonnable (salle d'attente souvent pleine),
- * réaliser jusqu'à douze entretiens par jour, sans compter les personnes vues rapidement à l'accueil pour tenter de repousser la demande au lendemain,
- * répondre au 115 et aux sollicitations des partenaires.

Tout cela dans un contexte tendu où usagers et partenaires attendent de nous une réponse favorable et rapide. Ces conditions de travail ont des répercussions sur l'état de santé physique et psychologique des salarié-es et certain-es finissent par craquer. Comment s'investir dans une réelle relation d'aide dans un tel contexte ?

C'est pourquoi les salariés du pôle d'urgence (PAU et équipe rue) avaient décidé collectivement d'organiser une journée de grève et de mobilisation le 24 janvier dernier. Leur but était de provoquer une rencontre avec le représentant de l'employeur : rassemblement devant la nouvelle direction générale avec le soutien d'autres salariés de l'ARS, refus de l'employeur de les recevoir (bravo le dialogue social !), sit-in sur les voies de circulation face à cette attitude bornée et méprisante. Puis les choses se sont débloquées "grâce" à l'intervention de la police nationale (dans un étonnant rôle de médiateur social !). Le directeur général, ainsi convoqué, a enfin daigné recevoir les grévistes. Resté perplexe face à cette mobilisation, il s'est étonné de l'absence des représentants du personnel (voir encadré page suivante). Il a annoncé

quelques mesures comme deux embauches en CDD pour 1,75 ETP, l'ouverture de places d'urgence supplémentaires et un engagement d'améliorer les conditions d'accueil des usagers (comme enfin des repas chauds pour les demandeurs d'asile).

Chantage patronal

A noter qu'à ce jour et malgré les moyens supplémentaires, le dispositif reste saturé alors que l'intégralité des demandes d'hébergement n'a pas été satisfaite.

Nous affirmons ici avoir conscience qu'un dispositif d'urgence par essence peut connaître des périodes de saturation, cependant cet état de fait est notre quotidien depuis deux ans sans interruption !

Enfin, l'employeur, mécontent et essayant de briser le mouvement, a menacé les grévistes de délocaliser l'accueil d'urgence sur le Foyer du grand Sauvoy et les a invités fermement à faire une demande de mutation interne, si le fonctionnement du service ne leur plaisait plus. Tels les grands capitaines d'industrie, il fait du chantage à la délocalisation.

Comme dirait notre président (de la république !) : « *L'ARS, tu l'aimes ou tu la quittes* ».

Grâce à l'union et à la mobilisation de toutes et tous (un grand merci à tous les collègues qui nous ont manifesté leurs solidarités par leur présence - nous n'oublierons pas), cette grève a permis d'obtenir quelques avancées mais surtout elle a démontré que le rapport de force se fait dans la rue et non autour d'une table de négociation. C'est bien la rue qui gouverne ! Quand elle le décide... La direction dira que cela n'a rien à voir, on la reconnaîtra bien là. Dès que les salariés s'expriment par eux-mêmes et s'organisent, forcément, l'employeur y voit un danger pour sa position dominante. Car, à ce moment-là, les salarié-es remettent en cause le lien de subordination qui les lie à l'employeur, via le contrat de travail. Une vraie leçon de démocratie directe !

Mais au fait, y'a que des problèmes au Point d'accueil ?



De bonnes conditions de travail déterminent la qualité du service rendu !

:: BREVES DE GREVE ::

Fait inédit

Selon la police, selon les participants et même selon l'employeur, 100% des salarié-es du Pôle d'urgence était en grève ce jeudi 24 janvier et, pour la première fois, les deux services (PAU et équipe rue) étaient fermés. Le Samu social de ce soir-là a été assuré, avec brio, par le directeur et le chef de service concernés. Une soirée sur-diplômée, pour une prise en charge maximale !

A méditer

A l'occasion de la rencontre entre les grévistes et l'employeur, ce dernier nous a livré son avis sur l'absence de représentativité à l'ARS. Pour lui, ce n'est pas son problème mais exclusivement celui des salariés. Libre à chacun de mesurer ses propos et toute sa considération pour le dialogue social !

Peut être oublié-t-il que, sans représentant, il s'expose à des réactions épidermiques et parfois incontrôlées des salarié-es.

El pueblo unido jamas sera vencido !

La grande leçon de ce mouvement est que, malgré l'absence de représentants du personnel sur le pôle CHRS, les salarié-es ont su se faire entendre. En effet, les ex-représentants du personnel témoignent ici que les innombrables heures de rencontres avec l'employeur n'ont jamais permis d'avancée aussi significative.

ALORS ENSEMBLE CONTINUONS !

Discutons, échangeons et décidons collectivement de ce qu'il nous semble bon de faire pour nos conditions de travail et par conséquent pour le service rendu aux usagers.

Les étrennes du dégré

La vengeance est un plat qui se mange parfois... chaud. Alors que normalement les fiches de paye sont arrêtées à partir du 18 de chaque mois (règle bien connue par les collègues qui travaillent les week-end), l'employeur s'est précipité pour que ces heures de grève (du 24 du mois donc) soit immédiatement retenues sur les salaires de janvier. Merci pour les étrennes !

Nota bene

Ces deux pages "spécial Pôle d'urgence" ont été rédigées en étroite collaboration avec tous les travailleurs sociaux du PAU : Cécile, Stéphane, Estelle, Jean-Luc, Frédérique, Florence et Magali.

Merci à elles et à eux pour leur participation.

Technique

La préparation de cette grève a nécessité d'énormes moyens et un plateau technique digne d'un concert des Rolling Stones (!) : un bout de tissu pour la banderole, trois manches à balai, des petits pots de peinture et des gants pour protéger les doigts des enfants. Voilà, c'est tout. Ah, non, j'oublie le sèche-cheveux pour finaliser la banderole. Indispensable sèche-cheveux pour une manifestation réussie. Toutes les photos de cette journée sont disponibles sur

<http://blueway.ifrance.com/>

A noter également, les fructueux contacts avec la presse écrite et audiovisuelle. La couverture médiatique fut donc à la hauteur de l'événement.

TROP, C'EST TROP !
A NOUS DE
REPRENDRE LA MAIN !



D'après Faujour - Rouge

Inquiétudes du CHSCT

Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de l'ARS s'est inquiété (dans un courrier daté du 23 janvier) auprès du dégré (avec copie au médecin du travail) des « conditions actuelles de travail très difficiles des travailleurs sociaux du Point d'accueil d'urgence », pointant le « stress quotidien » de ces salarié-es et les risques d'« agressivité et [de] tensions entre le public et les travailleurs sociaux qui ne peuvent plus répondre favorablement à ces demandes ». Le CHSCT s'est préoccupé « de ces repercussions sur [leur] santé mentale et physique ». Car « certains craquent et pleurent quand d'autres sont angoissés à l'idée de revenir travailler le lendemain et dorment mal ». Pour le moment, pas de réponse de la direction.

Un animal à sang froid

Suite à la publication d'un journal syndical en juin 2007, le président de l'ARS avait pris sa plume pour dire que « *les membres du bureau de l'ARS [l]'ont chargé d'exprimer une vive réprobation de cette pratique de communication qui conduit à déconsidérer les responsables et personnels d'encadrement* ». Sans plus de précision. En fait, ce qui insupporte le délégué (car c'est lui en fait qui a porté cette fronde), c'est le ton employé. Il l'a déjà dit à plusieurs reprises : « *l'ironie* » (puisque c'est son terme) qui caractériserait cet écrit lui file de l'urticaire. Un peu plus loin dans son courrier, le président parlait du « (...) *caractère inacceptable d'une telle pratique génératrice de crispations et rancœurs* ». Ah oui ? Et bien, parlons-en des crispations et des rancœurs. Volontiers.

Crispations et rancœurs

Que dire de cette pratique de la direction vis-à-vis de salariés à qui elle a refusé, à de nombreuses reprises, un CDI alors qu'ils étaient en CDD depuis des mois, voire des années ? « *Génératrice de crispations et rancœurs* ». Que dire de cette pratique de la direction vis-à-vis de la demande refusée d'un salarié en fin de carrière (à toc donc dans son indice et avec un faible revenu) qui souhaitait une augmentation de salaire (pourtant autorisée par la convention) afin d'améliorer le calcul de sa retraite ? « *Génératrice de crispations et rancœurs* ». Que dire de cette pratique de la direction vis-à-vis d'un salarié que l'on a mis dehors pour sa retraite alors qu'il avait demandé à rester encore en poste six mois afin d'avoir toutes ses annuités ? « *Génératrice de crispations et rancœurs* ». Etc, etc.

Depuis plusieurs années, l'actuel duo de la direction générale a volontairement transformé l'ARS en un animal à sang froid, dénué de toute humanité. A une époque, au milieu des désaccords entre les représentants du personnel et la direction, il y avait encore un peu de vie : des projets pour les hébergés qui sortaient des dossiers à remplir, des

moments de détente qui permettaient aux salariés de se retrouver dans un autre cadre que celui des permanences qui s'enchaînent et des extras qui apportaient un peu d'air dans notre boulot qui demande une solidité et une stabilité personnelle à toute épreuve. Plus rien n'est réellement à négocier, à débattre ou à échanger. Petit à petit, on nous demande de devenir de braves soldats remplissant leur mission programmée. Du temps de travail effectif et rien d'autre. Or, ce n'est pas possible.

C'est comme le Port-Salut !

Quand les élu-es tentent d'en parler avec la direction, on nous répond que la DDASS ne l'autorise plus et qu'il n'y a plus de budget pour cela. Pourtant, cela se fait encore dans d'autres établissements. Elle a donc visiblement bon dos la DDASS. Vous vouliez encore un peu d'humanité ? Vous vous êtes trompés d'association. Circulez, y a plus rien à voir !

A l'ARS, point de salut en dehors du "résultat brut d'exploitation". Il s'agit de la somme dégagée chaque année par l'association. Cela correspond au profit des entreprises. Mais une association ne peut le redistribuer à des actionnaires donc le trésor s'accroît chaque année de plusieurs centaines de milliers d'euros!

Comment cela est possible? Et bien, c'est comme le Port-Salut, c'est écrit dessus. Il s'agit bien du résultat brut de l'exploitation des salariés.

La démocratie à l'envers

Comment sommes-nous exploités? Par l'embauche de personnels sous-qualifiés, de contrats aidés et par le non-remplacement des absences (maladie, congés, formation, etc.). Ce qui se traduit par une augmentation de la charge de travail de ceux qui bossent. Pourquoi faire? Pour réaliser des projets disent nos dirigeants associatifs. Mais, au fait, l'ARS n'est qu'une structure ayant vocation à mettre en oeuvre la politique de solidarité nationale. Cependant, elle thésaurise une partie des budgets alloués par les élus du peuple et elle déciderait elle-même de ce qui est bon ou pas pour les citoyens en difficultés !

Nous rappelons ici que le conseil de surveillance est constitué de citoyens qui ne représentent qu'eux-mêmes et qui se cooptent entre eux pour entrer dans l'association.

A l'ARS, c'est la démocratie à l'envers...

Pépé le Moko and Co

Démarche collective initiée par **Philippe Blouet** (ancien secrétaire du Comité d'entreprise – Au 32 d'la rue), **Jean-Luc Chapelier** (ancien trésorier du Comité d'entreprise sortant et ancien délégué du personnel – PAU & Au 32 d'la rue), **Jean-François Didot** (membre du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail – RAUL Lunéville), **Emilie Malglaive** (ancienne déléguée syndicale et ancienne déléguée du personnel – ARS Pierre Vivier) et **Stéphane Petit** (secrétaire du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail – PAU).

Ce journal n'est la propriété de personne. Il n'appartient qu'aux bonnes volontés qui y travaillent et qui le font vivre. N'hésitez donc pas à prendre contact avec nous afin de reconstruire un collectif. Le travail continue. A bientôt donc.



OUI A LA DECROISSANCE !